

## 1.02 Adoption du Plan départemental de l'habitat 2022-2028

### Intervention de Nicolas LANGLOIS

Je crains que ce rapport illustre que notre Département agit comme une agence déconcentrée de l'Etat, en se contentant de décliner ses politiques.

C'est dommageable car lorsqu'on parle de logement, on est en plein cœur de la vie des habitants, de l'attractivité de notre territoire départemental... et de tous ses territoires. De plus, le logement est au cœur de la transition énergétique, il faudrait en rénover des centaines de milliers de plus. L'actualité vient souligner cela.

Or tel que présenté aujourd'hui, ce plan, vu qu'il ressemble à une agence déconcentrée de l'Etat, nous mène droit dans le mur. Il est déconnecté des projets à accompagner dans notre département, rien sur la nécessité à construire des milliers de logements nécessaires pour les projets industriels, l'EPR par exemple.

On est dans un Département, sur le littoral surtout, où les prix de l'immobilier ont considérablement augmenté, et sur mon territoire Dieppois davantage en raison des conséquences du Covid et de ses confinements : +10% en un an !

Rien n'est proposé ici pour remédier à cette situation.

On observe un recul des primo-accessions à faire construire et une préférence pour les habitants des villes moyennes, or on assiste à une concentration des nouvelles constructions en cœur des deux métropoles, là où la pression du marché de l'immobilier est très forte. C'est contradictoire.

On parle de logement vacant dans ce plan, mais quel dispositif comptez-vous financer pour obliger les propriétaires qui ne souhaitent pas investir sur le bâti de le faire ? Comment remettre sur le marché des logements privés actuellement inoccupés ou carrément laissés à l'abandon ? Il ne faut pas que le vœu pieu de l'éradication du logement vacant soit un prétexte pour limiter la production neuve.

Il nous faudrait d'après nous mettre l'accent sur la construction dans les villes moyennes et centres bourg au plus près des souhaits des habitants. Il convient de ralentir la croissance des métropoles qui surproduisent au détriment des zones d'équilibre départementales.

Aider fortement à atteindre des objectifs nationaux affichés par le financement accru du logement social afin d'obtenir les 130.000 logements sociaux par an sur le territoire national (les 100.000 logements ne seront pas atteints cette année !).

Développer du logement social dans les villes littorales qui sont impactées par les phénomènes de résidences secondaires et du airbnb.

Tenir compte d'ores et déjà des grands projets sur notre territoire pour impulser une véritable politique du logement et anticiper les mutations industrielles. Permettre aux travailleurs de se loger dans des conditions décentes.

Expérimenter le permis de louer comme de nombreuses collectivités le font.

Il est évoqué la question de la mэрule mais sans action concrète : on propose «un plan mэрule » ambitieux avec la création d'un fonds d'aide aux propriétaires affectés par cette problématique qui peut très vite toucher l'ensemble de la maison et le voisinage.

Je pense que notre département de Seine-Maritime doit être force de proposition. Cela permettrait d'aller plus loin, plus vite et plus rapidement.